

Mont-sur-Rolle, le 4 juillet 2022

ASSEMBLEE GENERALE du 23 juin 2022

Synthèse

- **Adhésion de la commune de Lutry à l'AdCV**
- **Présentation de la DGAIC**
- **Adoption des comptes 2021 de l'AdCV**
- **Modification des statuts et des cotisations de l'AdCV**
- **Travaux de la Task Force et bilan des 2^{es} Assises de la FS**
- **Travaux du GT Stratégique**
- **Divers et propositions de l'Assemblée**

20 communes (38 personnes) y ont participé.

Adhésion de la commune de Lutry à l'AdCV

Cette assemblée a été marquée par une excellente nouvelle pour notre Association : la commune de Lutry a annoncé son intention de nous rejoindre. Selon la lettre qu'elle nous a adressé le 29 juin, son adhésion sera effective au 1^{er} janvier 2023, sous réserve de l'acceptation du budget par son Conseil communal . Bienvenue à elle !

Présentation de la DGAIC par Me Schwaar, Directeur général de la DGAIC

Notre orateur nous a notamment présenté les diverses pistes d'amélioration de la loi sur les communes identifiées par les autorités cantonales.

Il a ensuite parlé de l'organisation des travaux, notamment des 4 groupes de travail chargés d'analyser les modifications à apporter à la loi et du COPIL, qui chapeaute les travaux. L'AdCV a des représentants dans tous ces groupes de travail ainsi que dans le COPIL.

Il a enfin évoqué le calendrier prévisionnel du projet.

(Voir présentation de Me Schwaar sur le site Internet de l'AdCV)

Adoption des comptes 2021 de l'AdCV

Jean-Christophe de Mestral, Trésorier de l'Association, a présenté les comptes 2021 de l'AdCV. Ceux-ci se soldent par un léger déficit de CHF 10'647,02, essentiellement dû aux dépenses liées à l'organisation de la fête des communes du 8 octobre 2021. A titre de comparaison, hors manifestation du 8 octobre, le résultat est positif de CHF 5'046,18.

Les comptes 2021 ont été adoptés à l'unanimité.

Modification des statuts et des cotisations de l'AdCV

Michel Buttin, Président de l'AdCV, a présenté la proposition du Comité de baisser le montant des cotisations annuelles pour les communes un peu plus grandes (CHF 0,60 pour la tranche de 5'001 à 6'000 habitants, CHF 0,20 pour la tranche de 6'001 à 15'000 habitants et 0,10 pour la tranche 15'001 habitants et plus).

En revanche, le nombre de suffrages accordés aux grandes communes a également été abaissé : 12 suffrages pour les communes de 6'001 à 15'000 habitants et 13 suffrages au maximum pour les communes de 15'001 habitants et plus.

Le but de ces deux changements est de permettre à de grandes communes d'adhérer à l'AdCV sans que le coût en soit prohibitif et, dans le même temps, que ces mêmes grandes communes ne puissent pas obtenir un poids excessif lors des votations durant les Assemblées générales.

Ces adaptations ont été adoptées à l'unanimité.

Information générale du Président et du Comité

Task Force finances et bilan des 2^{es} Assises de la Facture Sociale

Farhad Kehtari, membre du Comité de l'AdCV et Municipal à Paudex, a présenté les dernières avancées de ce groupe de travail.

Des premières analyses ont notamment été menées sur la répartition de la charge de la Facture Sociale (FS) sur les communes. Elles démontrent l'existence de déséquilibres, certaines communes payant par exemple plus de 200 % du montant qui leur serait facturé si la FS était répartie au franc par habitant.

S'agissant du bilan des 2^{es} Assises de la FS, il est très positif, avec la participation de 130 personnes venant de 66 communes, plus de 30 communes ayant décidé de faire recours contre la FS 2021 à la suite de ces Assises.

GT Stratégique

Alain Jaccard, Vice-syndic de Denens et membre du Comité de l'AdCV, a indiqué que celui-ci a décidé dans sa séance extraordinaire du 19 août 21, de lancer un GT Stratégique, lequel est composé d'un groupe de représentants du comité (Michel Buttin, Raoul Sanchez, Pierre Stampfli, Siegfried Chemouny et lui-même), nommé « groupe de pilotage » + un groupe élargi, composé d'élus de nos communes membres et qui ont répondu à notre appel, à savoir : Pierre-Alain Schmidt, Syndic de Mies, Johanna Pini, Vice-Syndic de Crans, Laurent Kilchherr, Municipal des finances à Founex, Pierre Siegwart, Syndic de Vuflens-le-Château, Andreas Meyer, Syndic de Féchy, Sylvain Pécoud, Syndic de Le Vaud, James Kappeler, Député honoraire et Denys Jaquet, Syndic honoraire de Rolle.

Ce groupe de travail a défini la vision de l'AdCV, qui consiste à ce que l'Association soit le partenaire privilégié de toutes les petites et moyennes communes vaudoises et qu'elle constitue envers l'Etat une force de proposition reconnue dans la défense de leurs intérêts. Il a ensuite parlé des 5 orientations stratégiques qui permettront de concrétiser cette vision.

Divers et propositions de l'Assemblée

Prochaines AG

- 29 septembre 2022 : Denens
- 1^{er} décembre 2022 : Le Vaud

Anniversaire des 20 ans de l'AdCV

- 10 septembre 2022

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant à cet évènement, qui se déroulera sur le « Lac d'Yverdon », une invitation ayant été envoyée à tous nos membres il y a quelques jours.

Allocution de Monsieur Frédéric Blum, Syndic de Rougemont

M. Frédéric Blum a présenté sa belle commune et raconté une très intéressante anecdote sur l'histoire de la construction de la salle dans laquelle nous nous trouvons puis a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune de Rougemont pour son hospitalité !

(Voir présentation complète sur le site Internet de l'AdCV)

Contact :

Michel Buttin : 078 923 00 55